



Bulletin d'informations communales

Août 2026

## Le Mot du Maire

**Bonjour à toutes et à tous,**

Une nouvelle mandature commence avec une équipe engagée et motivée avec des compétences diverses dans de nombreux domaines. Je tiens à remercier tous les conseillers municipaux qui se sont investis tout au long des six années du précédent mandat qui avait commencé dans les conditions difficiles du Covid, mais qui nous a permis malgré tout de réaliser les chantiers importants de la Mairie, de l'assainissement de la Vacheresse et de l'église.

Je tiens à remercier également les agents communaux, les associations et les bénévoles, qui par leur engagement, contribuent au dynamisme et à la qualité de vie de notre commune.

Malgré une période actuelle difficile pour les communes en termes d'aide financière, la priorité de ce début de mandat sera de terminer le chantier de l'école, le plus gros investissement de la commune de ces dernières années. Nous poursuivrons également les travaux de remise en état des voiries endommagées à la suite de la crue du 17 octobre 2024.

Nous n'avons pas été trop touchés aux Estables par les températures caniculaires et en espérant une météo favorable pour la suite de la saison touristique, je souhaite un bel été à toute la population Establaine.

**Philippe BRUN, Maire des Estables**

## Installation du conseil

À l'issue des élections municipales, le nouveau conseil municipal s'est réuni le 20 mars 2026 pour procéder à son installation.

À cette occasion :

- Philippe BRUN a été élu maire
- Laurence EXBRAYAT a été élue première adjointe
- Yves SANIAL a été élu deuxième adjoint

Le conseil municipal a également désigné trois conseillers délégués :

- Marine BONNEFOY
- Jérémy CHEVILLON
- Philippe MICHEL

Les trois autres conseillers sont :

- Dominique EYRAUD
- Delphine SOUVRAY
- Alexis RIBES

## Installation du conseil



Les différentes commissions municipales ont ensuite été constituées afin de permettre aux élus de suivre les principaux dossiers de la commune.

|                   | Commissions |                                         |                                       |                                   |                                                |                                                             |                   |       |          |                                              |                |                    |              |        |                              |             |                          |                            |                                         |         |                         |                                    |
|-------------------|-------------|-----------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-------------------|-------|----------|----------------------------------------------|----------------|--------------------|--------------|--------|------------------------------|-------------|--------------------------|----------------------------|-----------------------------------------|---------|-------------------------|------------------------------------|
|                   | Agriculture | Voirie/Signalétique/Sécurité /Barrières | Assainissement /Réseau Eaux Pluviales | Communication/info /Presse/Illiap | Tourisme/Station Grand site Gerbier Mézenc/PNR | Animation/Culture Aménagements ext. Sport/Patrimoine public | Salles communales | Ecole | Finances | Batiments communaux Urbanisme/PLUI Cimetière | Marchés/Foires | Borne Camping-cars | Sécurité ERP | Impôts | Service militaire et défense | Déneigement | Conseiller communautaire | SICTOM Gestion des déchets | Syndicat d'électricité Eclairage public | INGÉ 43 | Communes Forestières 43 | Marchés publics Ouverture des plis |
| BRUN Philippe     | X           | X                                       | X                                     |                                   |                                                |                                                             |                   |       |          | X                                            | X              |                    | X            | X      | X                            | X           | T                        |                            |                                         |         | T                       | X                                  |
| EXBRAYAT Laurence |             |                                         |                                       | X                                 |                                                |                                                             |                   | X     | X        |                                              |                | X                  | X            |        |                              |             | S                        | S                          |                                         |         |                         | X                                  |
| SANIAL Yves       |             | X                                       |                                       | X                                 | X                                              |                                                             | X                 |       |          | X                                            |                |                    | X            |        |                              |             |                          |                            | T                                       |         |                         |                                    |
| BONNEFOY Marine   | X           |                                         |                                       |                                   | X                                              |                                                             |                   |       | X        |                                              |                |                    |              |        |                              |             |                          |                            |                                         |         |                         | X                                  |
| CHEVILLON Jérémy  | X           |                                         |                                       |                                   |                                                |                                                             | X                 |       |          | X                                            | X              |                    |              |        |                              |             |                          |                            |                                         |         |                         |                                    |
| SOUVRAY Delphine  |             |                                         |                                       |                                   |                                                | X                                                           |                   |       |          |                                              |                |                    |              |        |                              |             |                          | T                          |                                         |         |                         |                                    |
| MICHEL Philippe   |             | X                                       |                                       |                                   | X                                              |                                                             |                   |       | X        | X                                            |                |                    |              |        |                              |             |                          |                            | S                                       |         |                         |                                    |
| EYRAUD Dominique  |             |                                         |                                       | X                                 |                                                | X                                                           |                   |       | X        |                                              |                |                    |              |        |                              |             |                          |                            |                                         |         |                         |                                    |
| RIBES Alexis      |             |                                         | X                                     |                                   |                                                |                                                             |                   | X     |          |                                              |                |                    |              |        |                              |             |                          |                            |                                         |         |                         |                                    |

## Résultats partiels du diagnostic eau potable

Lors du précédent mandat, le conseil municipal a décidé de faire réaliser un diagnostic de notre réseau d'eau potable. L'objectif était de recenser avec précision, sur plan, l'ensemble des conduites et des équipements du réseau, d'identifier les améliorations à apporter ainsi que les éventuelles réparations à effectuer.

En novembre 2024, la société AB2R a été retenue pour réaliser ce diagnostic. Au cours de l'année 2025, plusieurs campagnes de repérage ont été menées en collaboration avec l'employé communal.

Un premier état des lieux a été présenté en avril, en présence d'Ingé43 pour le Département et de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

## Résultats partiels du diagnostic eau potable (suite)

Les relevés topographiques ont permis de cartographier avec précision l'ensemble de notre réseau de distribution d'eau. Nous disposons désormais d'un plan détaillé, avec le schéma et la localisation exacte de tous les équipements, consultables via un système d'information géographique (SIG).

Au total, le réseau d'eau potable représente 15 km, répartis comme suit :

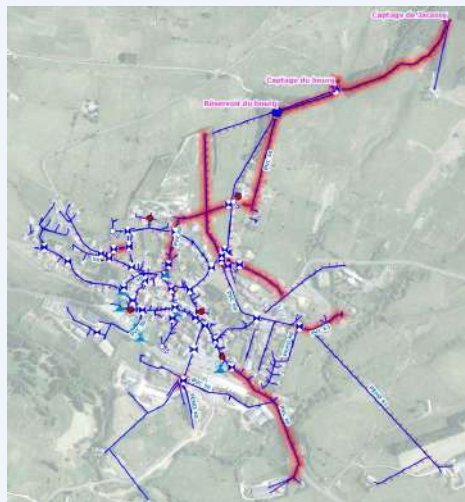
- 2,0 km de conduites d'adduction
- 8,2 km de conduites de distribution
- 4,8 km de branchements

Les différentes visites mettent en évidence un vieillissement de certains tronçons du réseau, mais l'ensemble reste dans un état globalement satisfaisant.

Concernant les analyses de la qualité de l'eau, des recommandations ont été formulées afin de limiter les infiltrations d'eaux superficielles au niveau du captage de Jacassy. Elles préconisent notamment une vérification, voire une automatisation de la désinfection au chlore.

Une proposition de travaux a également été formulée. Elle prévoit l'installation de trois regards équipés de vannes et de compteurs afin de sectoriser le village en quatre zones (Nord, Est, Ouest et Sud). Cette organisation permettra de localiser plus rapidement les fuites, de faciliter les interventions et d'optimiser les opérations d'entretien. L'installation d'équipements électroniques de comptage, associés au logiciel cartographique, permettrait également d'assurer un suivi plus précis des éventuelles pertes d'eau sur le réseau.

Le chiffrage de ces travaux sera établi à l'issue des résultats définitifs du diagnostic.



## Tarifs eau et assainissement

Les nouveaux critères d'éligibilité aux dispositifs d'aide de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne en matière d'eau potable nous obligent à faire évoluer la tarification du service de l'eau de la commune. Le prix minimum du service public de l'eau potable (**hors taxes, hors redevances** et abonnement compris, sur la base d'une consommation de 120 m<sup>3</sup>) devra être fixé comme suit :

- au 1er janvier 2025 : 1,20 € / m<sup>3</sup>
- au 1er janvier 2028 : 1,35 € / m<sup>3</sup>
- au 1er janvier 2030 : 1,50 € / m<sup>3</sup>

Avec les mêmes critères, par comparaison, pour la commune et avec les tarifs indiqués dans les tableaux ci-dessous, nous arrivons pour 2026 à un prix de : 1,52 € / m<sup>3</sup>

Par ailleurs, le conseil municipal doit s'engager, par délibération, à supprimer la tarification dégressive selon les catégories d'usagers.

Les objectifs de cette réforme sont les suivants :

- améliorer l'efficacité des ouvrages de production et de distribution d'eau potable ;
- renforcer la gestion durable et équilibrée de la ressource en eau

## Tarifs eau et assainissement (suite)

Le nouveau tarif, adopté par le conseil municipal lors de sa séance du 15 juin 2026, est applicable à compter du 1er juillet 2026 et sera pris en compte sur les factures émises en 2027

| EAU POTABLE             |                |                           |                                                   |                         |
|-------------------------|----------------|---------------------------|---------------------------------------------------|-------------------------|
| Tranche de consommation | Abonnement (€) | Prix €/m3 (HT) Domestique | Prix €/m3 (HT) Industriel Commercial Collectivité | Prix €/m3 (HT) Agricole |
| 0 – 250 m3              | 75             | 0,90                      | 0,55                                              | 0,40                    |
| Sup à 250 m3            | 75             | 0,90                      | 0,55                                              | 0,40                    |
| Grand compteur          | 750            |                           | 0,55                                              |                         |

| ASSAINISSEMENT          |                |                |
|-------------------------|----------------|----------------|
| Tranche de consommation | Abonnement (€) | Prix €/m3 (HT) |
| 0 – 250 m3              | 80             | 1,20           |
| Sup à 250 m3            | 80             | 1,20           |
| Grand compteur          | 1500           | 1,20           |

| BRANCHEMENTS / EXTENSIONS | Branche-ment | Extensions   |
|---------------------------|--------------|--------------|
| Eau potable               | 750 €        | 25 € HT / ml |
| Assainissement            | 1000 €       | 30 € HT / ml |

Il est important de souligner que ces tarifs demeurent, en moyenne, **40 à 60 % inférieurs** à ceux pratiqués par les communes voisines adhérentes au syndicat des eaux.

## Etude de projet pour la maison de la Béate

Compte tenu de son état de dégradation et des problèmes de sécurité pouvant survenir lors des visites, la



maison de la Béate de la Vacheresse nécessite des travaux de réparation.

Afin de saisir une opportunité de financement proposée par la

fondation « Michelin Patrimoine », le conseil municipal a décidé d'étudier la constitution d'un dossier de demande d'aide. Un projet préliminaire, élaboré et chiffré par notre architecte, a ainsi été déposé auprès de cette fondation.



# Plaque mémorielle du crash aérien de 1964

La commune a été sollicitée par l'Association Rhodanienne pour le Souvenir Aérien (ARSA), qui œuvre dans le sud-est de la France pour la préservation de la mémoire aéronautique, afin de participer à un projet de commémoration en hommage aux deux pilotes militaires, le lieutenant Jacques Albert et le sergent-chef Guy Flamant, décédés lors de la collision aérienne survenue le 31 décembre 1964 au-dessus du col de la Croix de Peccata.

Ce projet consiste à installer une pierre du souvenir sur laquelle sera apposée une plaque mémorielle, accompagnée d'une photographie des deux pilotes et de leur appareil.

L'implantation de cette pierre sur le lieu même du crash n'étant pas possible, celui-ci étant situé sur le site classé du Mézenc, il est envisagé de l'installer en bordure de la route départementale D274, au lieu-dit

Les Plantins, en face du site de l'accident. Les modalités de cette inauguration sont actuellement à l'étude et feront l'objet d'une communication ultérieure.



## Marchés

Les marchés du jeudi et du dimanche se tiennent désormais rue de la Traverse. Après concertation avec les forains, cette nouvelle implantation est apparue comme la solution la plus adaptée, tant pour faciliter la circulation que pour améliorer l'organisation du marché.



## Chantier de l'école

Les travaux de l'école se poursuivent conformément au calendrier prévu. La phase de construction des nouvelles salles de classe, aménagées dans les anciens locaux de la cantine, est désormais achevée.

L'été sera consacré à la réalisation des forages géothermiques, à la finalisation du bardage et la pose des stores, ainsi qu'à l'aménagement de la cour de l'école.

Les travaux concernant l'ancien bâtiment ont commencé avec les opérations de désamiantage, ils vont continuer avec la démolition intérieure. Cette seconde phase du chantier se poursuivra jusqu'à la fin des travaux, prévue pour la rentrée scolaire 2027.



## Fontaine du terrain de pétanque

La fontaine située à proximité du terrain de pétanque, endommagée lors du passage d'un concurrent du Rallye Velay Auvergne, a été remplacée ce printemps.

Le coût de ces travaux a été entièrement pris en charge par l'assurance du conducteur responsable.

## Appartement de l'ancienne poste

À la suite du changement de locataire, des travaux de rafraîchissement ont été réalisés dans l'appartement de l'ancienne Poste. Ils ont notamment consisté à la réfection de certaines cloisons intérieures ainsi qu'à des reprises de plomberie afin d'améliorer la sécurité des pièces d'eau.

## Busages et écoulement



Des buses ont été installées, notamment sur l'ancienne route de Peccata, afin de faciliter l'écoulement des eaux pluviales. Deux autres ouvrages ont également été repris sur la route de Freycenet-La-Cuche à la suite de problèmes d'affaissement de la chaussée.

Par ailleurs, un fossé d'écoulement situé au nord de la commune a été curé afin d'améliorer l'évacuation des eaux vers le « chier » de Jacassy. Cette intervention permettra de limiter le ruissellement le long du chemin menant au village lors des épisodes orageux.



## Croix de la place du Mézenc



Après plusieurs décennies de dégradations, tant sur la partie en pierre que sur les éléments métalliques, la croix de la place du Mézenc nécessitait une restauration.

Ces travaux ont été confiés à l'entreprise Fabien Michel, tailleur de pierre à Saint-Pierre-Eynac, qui était déjà intervenue lors de la restauration de l'église.

Cette intervention a permis à la croix de retrouver son aspect d'origine et de préserver cet élément du patrimoine communal pour les générations futures.

## Nettoyage / Fleurissement

Comme chaque année, l'hiver et les épisodes neigeux ont mis à rude épreuve les voiries et les espaces publics de la commune. Dès le retour des beaux jours, les employés communaux se sont mobilisés pour effectuer les travaux de remise en état : préparation et balayage des rues, puis reprises ponctuelles du revêtement des voiries.

Ils ont également remis en place les bacs à fleurs, qui ont ensuite été fleuris par des bénévoles. Les abords ainsi que l'intérieur de l'église ont eux aussi été nettoyés grâce à l'implication de plusieurs habitants. Qu'ils soient chaleureusement remerciés pour leur engagement au service de la commune.

Toutes les personnes souhaitant contribuer à l'embellissement du village sont invitées, si elles le souhaitent, à arroser les fleurs ou à désherber devant leur habitation. Chaque geste participe à la qualité de notre cadre de vie.

Un grand merci également aux bénévoles qui ont participé au nettoyage de la station organisé par l'ESF à l'occasion de la journée du « Dernier Planté de Bâton ».

Enfin, il est important de rappeler que la commune est un espace partagé où chacun a sa place. Res-

pecter les lieux, c'est aussi respecter les autres. Les chiens sont les bienvenus dans l'espace public, mais leurs déjections ne doivent pas y être laissées. Ramasser les déjections de son chien est un geste simple de civisme qui contribue à la propreté du village et au bien-être de tous.

Ensemble, continuons à faire de notre commune un lieu agréable à vivre.



## Ecole



Le déménagement des classes a pu être réalisé comme prévu à la mi-juin. Les élèves ont été ravis de découvrir leurs nouvelles salles de classe, plus confortables, plus fonctionnelles et plus lumineuses, offrant désormais toutes les prestations d'une école moderne. Il faudra toutefois patienter jusqu'à la rentrée 2027 pour retrouver la cantine et la salle de motricité dans les locaux rénovés de l'ancien bâtiment.

Tout au long de l'année scolaire, les élèves ont participé à de nombreux projets. Ils se sont notamment initiés au théâtre et ont présenté leur spectacle à la salle d'animation devant leurs parents et leurs familles.



L'activité de ski nordique a pu se dérouler dans d'excellentes conditions d'enneigement. Un grand merci aux parents accompagnateurs ainsi qu'au Chalet du Mézenc pour la mise à disposition du bus de transport. Cette année, l'activité piscine n'a pas pu être organisée au Village Vacances. Les séances se sont donc dé-



roulées à la piscine d'Yssingeaux, ce qui a engendré des coûts de transport plus importants ainsi qu'une plus grande fatigue pour les élèves en raison des déplacements. Nous espérons pouvoir utiliser la piscine du Village Vacances dès l'année prochaine. Là encore, nous remercions chaleureusement les accompagnateurs pour leur disponibilité.

En fin d'année scolaire, en collaboration avec Marie et Aurore, le conseil municipal a organisé un moment de convivialité à l'occasion du départ à la retraite de Chantal, notre cantinière. Cette rencontre, en présence des parents d'élèves, a également permis à ces derniers de découvrir les nouvelles classes de leurs enfants..



## Station de ski

En terme de fréquentation, la saison 2025-2026 se situe dans la moyenne des saisons précédentes. La station a été ouverte 56 jours pour le ski alpin et autant pour le ski nordique, représentant environ 23 000 journées ski ou forfaits pour l'alpin et 12 000 journées ski pour le nordique.

À noter cette saison, une augmentation de la clientèle ligérienne, notamment issue du bassin stéphanois, avec une progression de 20 %, liée en partie à la fermeture de la station de Chalmazel.

Les températures très basses sur des périodes prolongées ont permis une bonne production de neige de culture sur le bas de la station. La pose d'un regard supplémentaire, réalisée cet été, facilitera désormais l'enneigement de la partie haute du téléski « Petit Chalet ».

Les travaux d'aménagement réalisés sur les zones de circulation, avec le goudronnage et l'empierrage devant les caisses, le long du jardin des neiges et sur le chemin des Sources, ont porté leurs fruits. Ces secteurs sont restés propres et praticables lors de la fonte de la neige, sans zones boueuses.

Le stade de biathlon a ouvert cet hiver et est désormais opérationnel également en période estivale.

À noter aussi que dans le cadre d'une proposition de partenariat visant à soutenir les petites stations de montagne, la station des Etables sera jumelée avec celle de Font-Romeu.



## Office de tourisme



À la mi-juin, l'espace boutique de l'office de tourisme a été inauguré. Entièrement repensé et développé, il permet désormais de proposer une gamme élargie de produits du terroir ainsi que des articles liés à l'image touristique du territoire. Dans la continuité, le lancement de la saison estivale s'est déroulé à la ferme « À la Bonne Fourche », chez Cathy et Bernard.

Ce rendez-vous a constitué une belle occasion de réunir les prestataires touristiques et les hébergeurs du territoire afin de favoriser les échanges et la préparation de la saison.

## Visite du chantier du village de vacances



De nombreux establainns ont répondu à l'invitation du département pour visiter le chantier du village de vacances. Chacun a pu échanger avec les intervenants, architectes ou maître d'œuvre et poser des questions au cours de la visite. D'une

façon générale tout le monde a pu apprécier un grand changement par rapport aux anciens bâtiments avec des prestations de grande qualité.



## Bibliothèque



Un petit mot pour notre bibliothèque, toujours très active.

Pour rappel, elle est ouverte les lundis de 16h à 18h et les samedis de 10h à 12h .

Toutes les personnes souhaitant emprunter des livres peuvent s'y inscrire gratuitement.

Cette activité culturelle est rendue possible grâce à l'implication des bénévoles qui assurent l'accueil du public, le classement et le rangement des ouvrages, le renouvellement des collections lors du passage du bibliobus de la Bibliothèque départementale, l'accueil des élèves de l'école.

Un grand merci à toute l'équipe qui contribue à faire vivre ce service apprécié des habitants de la commune. Si vous disposez d'un peu de temps libre et souhaitez rejoindre l'équipe, n'hésitez pas à contacter Suzana.

## CATM

Le dimanche 10 mai, les anciens combattants CATM du secteur Mézenc avaient organisé une commémoration commune du 8 mai 1945 à Saint-Front, en partenariat avec la municipalité.

Après l'office religieux, anciens combattants, élus et habitants se sont rassemblés devant le monument aux Morts pour un moment de recueillement.

La cérémonie a également été marquée par la remise du diplôme d'honneur de porte-drapeau à Albert Bosc, de Saint-Front, en présence des jeunes porte-drapeaux des communes de Saint-Front, Moudeyres et Les Estables. Après le verre de l'amitié au « Petit Baz'Ar », la matinée s'est poursuivie par un repas à l'auberge « la Saint Fontaine ».



## Pei Vei

Le début d'année a été particulièrement riche pour notre club des aînés.

Les activités ont débuté avec la projection du film *Padgels* de Valentin Chanéac, qui a permis aux spectateurs de se replonger dans l'histoire et les souvenirs.

Puis est venu le temps de la récolte des « bouïnes » pour préparer la soupe traditionnelle de la soirée-concert avec Mah'na à la salle d'animation. Pour clôturer la saison, les membres du club se sont retrouvés autour d'un repas à la gare de Lantriac, suivi d'une visite du musée de la dentelle au Puy-en-Velay et d'une promenade en train touristique.



## Foire grasse



Le jeudi 19 mars, la commune a accueilli la traditionnelle Foire grasse sous un magnifique soleil. Soixante-dix bêtes, dont douze hors Fin Gras du Mézenc, étaient inscrites au concours organisé par la municipalité.

Cette journée a connu un beau succès avec le repas tripes préparé par le Comité d'Animation, la buvette tenue par le club Pei Vei et, bien sûr la tombola organisée par l'APE.

## Concert à l'église

À l'initiative de Geneviève Boyer, qui a invité sa chorale « Melting'Potes » aux Estables, un concert a été organisé à l'église.

Devant un public venu nombreux, l'ensemble vocal, dirigé par Nina Pal Markovic, professeure de chant au Conservatoire départemental du Puy-en-Velay, a proposé un programme riche et varié mêlant chants sacrés, jazz vocal et musiques traditionnelles d'Europe de l'Est. Les spectateurs ont pu apprécier la qualité et la diversité de cette prestation musicale.





## Comité d'animation



### Un premier semestre 2026 sous le signe de la convivialité

Depuis le début de l'année, le Comité d'Animation des Estables a eu le plaisir de proposer, avec le soutien de nombreux partenaires et bénévoles, plusieurs rendez-vous qui ont animé la vie du village.

L'hiver a débuté dans une ambiance chaleureuse avec les traditionnels **vins chauds** lors des **descentes aux flambeaux** des **vacances de février**, en partenariat avec l'ESF. Ces soirées ont permis à de nombreux habitants et vacanciers de partager un moment convivial au cœur de la station avec la vente de flambeaux dans le cadre de l'évènement national "Les petits flambeaux".

Le **17 février**, le spectacle « **Il n'est pas trop tard puisqu'on est là** », proposé en partenariat avec le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, a offert un beau moment de culture et d'échanges. Puis, le **22 février**, le jeune public a pu découvrir « **Le Singe Roi** », dans le cadre du festival **Moufles en Scène**, en partenariat avec l'association La Caravelle.

Le **19 mars**, les traditionnelles **tripes de la Foire grasse** ont, comme chaque année, réuni les gourmands dans une ambiance chaleureuse.

Le **29 mars**, nous avons accueilli l'**Harmonie du Monastier sur Gazeille en concert** : salle comble !

Le printemps a connu une petite parenthèse puisque **l'omelette du 1er mai n'a malheureusement pas pu être organisée cette année**, le Centre d'Animation n'étant pas disponible.

Le mois de juin a ensuite été particulièrement animé avec le **ravitaillement de l'Ardéchoise**, les **12 et 13 juin**, grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles. Enfin, le **19 juin**, la **fête de Villa'Joie (Fête de la Musique et le traditionnel feu de la Saint-Jean)** ont clôturé ce premier semestre dans une ambiance festive et intergénérationnelle.

Le **29 juillet**, 3ème édition de la **Guinguette Fermière** pour laquelle nous espérons la même réussite que pour les précédentes.

Toutes ces manifestations n'auraient pas vu le jour sans l'engagement de nos bénévoles, que nous remercions chaleureusement. Leur disponibilité, leur bonne humeur et leur envie de faire vivre le village sont les ingrédients essentiels de la réussite de chaque événement.

**À vos agendas !** Le second semestre s'annonce tout aussi convivial :

. **15 août** : retrouvez le Comité d'Animation à la **buvette du Trail du Mézenc**. Nous espérons cette année encore pouvoir reverser une belle somme à l'APEL grâce aux bénéfices de cette buvette.

. **26 septembre** : la nouveauté de cette année ! Le Comité d'Animation vous propose une **GRANDE SOIREE CONCERTS** avec les groupes **Les Vieilles Valises** et **Loopzilla**.

Entre fête et musique, moment à ne pas manquer ! places en prévente sur [https://](https://www.helloasso.com/associations/comite-d-animation-des-estables)

[www.helloasso.com/associations/comite-d-animation-des-estables](https://www.helloasso.com/associations/comite-d-animation-des-estables)

**Envie de nous rejoindre ?** Le Comité d'Animation, c'est avant tout une équipe de bénévoles qui aime partager de bons moments, accueillir, organiser et faire vivre Les Estables. Chacun participe selon son temps et ses envies : une heure, une journée ou davantage, tout coup de main est précieux.

Vous avez envie de rencontrer de nouvelles personnes, de participer à la vie du village dans une ambiance simple, chaleureuse et pleine de bonne humeur ? Alors venez nous rejoindre ! Pas besoin d'être un spécialiste de l'organisation : l'essentiel est d'avoir envie de participer et de partager de bons moments. Nous serons ravis d'accueillir de nouveaux bénévoles dans notre équipe.

[comitedanimationlesestables@gmail.com](mailto:comitedanimationlesestables@gmail.com) - 06.86.08.00.25

**À très bientôt lors de nos prochaines manifestations !**



## Infos Pratiques



Mairie :

Tel. : 04 71 08 34 38

Mail : [contact@mairielesestables.fr](mailto:contact@mairielesestables.fr)

Site internet : [www.lesestables.fr](http://www.lesestables.fr)

Ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Communication spontanée : 

Agence postale communale : ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h

Bibliothèque : ouverture lundi de 16h à 18h et samedi de 10h à 12h

Office du Tourisme: 04 71 08 31 08 place du Mézenc

Borne de recharge véhicule électrique :  place de Rechausseyre

Borne de vidange camping-car : route du Gerbier

SAMU : 15

Police : 17

Pompiers : 18

Urgence : 112

Gendarmerie Le Monastier-sur-Gazeille : 04 71 03 80 09

Déchèterie Le Monastier-sur-Gazeille : du mardi au samedi, 9h-12h 14h-18h (> 31/10)

France Services Le Monastier-sur-Gazeille : 04 71 01 10 53

Communauté de Communes Mézenc-Loire-Meygal : 04 71 01 14 34

## Agenda



**Liste des manifestations connues au moment où nous clôturons cette édition :**

Guinguette fermière, place du Mézenc ..... mercredi 29 juillet, 16-22h  
Expo « De la Terre et des Hommes », mairie ..... du 9 juillet au 2 août  
Concours de Chevaux Lourd, place du Foirail ..... jeudi 6 août, matinée  
Vide grenier, place du Mézenc, rte du Gerbier ..... dimanche 9 août  
Soupe aux choux, salle d'animation ..... dimanche 9 août  
Trail du Mézenc ..... samedi 15 août  
Concert « Quatuor Wassily » à l'église ..... dimanche 16 août, 18 h  
Concert « Mézenc'cordes » à l'église ..... vendredi 28 août, 18h  
Rallye Velay Auvergne ..... samedi 29 août  
Foire au chevaux ..... samedi 19 septembre  
Concert Les Vieilles Valises, Loopzilla, salle d'animation.. samedi 26 septembre

***Toute l'équipe municipale vous souhaite un bel été et de bonnes vacances !***



Rédaction - Diffusion - Impression : Mairie des Estables, 2 rte des Boutières - 43150 Les Estables - Tél. 04 71 08 34 38.

Merci aux associations qui ont rédigé des articles et envoyé des photos.

La mairie décline toute responsabilité quant aux erreurs ou omissions qui auraient pu se produire dans la présente publication.